



Bulletin d'adhésion 2022-2023

- Horaires et lieux :
- L'Institut à St SELVE* le lundi de 19h15 à 20h30
 - Salle des Fêtes à Villenave de Rions le mardi de 19h15 à 20h30
 - Grand Foyer à CAPIAN le jeudi de 19h15 à 20h30
 - Atelier de tuishou, Bordeaux le vendredi de 17h00 à 19h00

- Adhésion et assurance : 25 €
- Assurance atelier de tuishou : 10 €
- cours de Taichi (Capian - Villenave de Rions)
 - Cotisation pour 1 cours par semaine : forfait annuel : 180 €
ou forfait trimestriel : 65 €
 - Cotisation pour 2 cours par semaine : forfait annuel : 280 €
ou forfait trimestriel : 100 €
- cours de Taichi (Saint Selve)
 - Cotisation pour 1 cours par semaine : forfait annuel : 220 €
ou forfait trimestriel : 75 €

Tarif préférentiel pour demandeur d'emploi et étudiant (-20%)

Pour s'inscrire il faut régler son adhésion et/ou sa cotisation à l'École de Tai chi d'Artolie

Nom : Prénom :

Tél. Courriel :

Adresse :

Né(e) le :

- oui - non. J'accepte l'utilisation de mon image pour la promotion de l'association École de Tai chi d'Artolie, et uniquement dans ce cadre.
- Je déclare ne pas présenter de contre-indications à la pratique des arts martiaux.
- Je déclare ne pas vouloir prendre d'assurance individuelle complémentaire «accident corporel».

Ecole de Tai Chi d'Artolie

tél. 06 74 59 36 91

Site : artolie-taichi.fr Email : contact@artolie-taichi.fr